

Fonds Fidelity FNB Actions à rendement bonifié^{3,4}

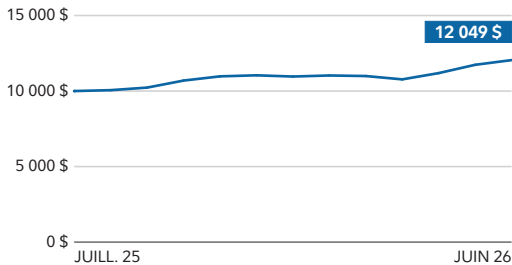
Rendement (Série B)

AU 30 JUIN 2026

Rendement par période standard

	(%)
1 mois	2,65
3 mois	11,85
6 mois	9,92
Depuis la création	20,49

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création¹



Rendement par année civile



Classification du risque



1 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. 2 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Des lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. 3 Le FNB Fidelity Actions à rendement bonifié vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme. Le Fonds Fidelity FNB Actions à rendement bonifié investit dans le FNB Fidelity Actions à rendement bonifié. Pour mettre en œuvre une stratégie basée sur les options visant à accroître les liquidités et à atténuer la volatilité globale du portefeuille, le FNB vend des options d'achat sur un indice représentant le rendement des sociétés à grande capitalisation boursière, tel que l'indice S&P 500. La capacité de ces fonds à verser des distributions aux porteurs de parts dépendra du rendement des titres que détient le FNB et des primes reçues découlant de la vente d'options d'achat. Rien ne garantit que les fonds verseront des distributions régulières à leurs porteurs de parts ou que les distributions demeureront constantes. Les montants distribués aux porteurs de parts pourraient varier en fonction de la conjoncture économique ou du marché et d'autres facteurs. Les distributions supérieures aux bénéfices actuels et accumulés d'un fonds sont traitées comme un remboursement de capital, ce qui correspond à une distribution du capital de placement du porteur de parts plutôt qu'à une distribution tirée des profits nets du rendement du fonds. Par conséquent, toute partie d'une distribution qui est considérée comme un remboursement de capital ne doit pas être confondue avec le « rendement » ou le « revenu » d'un fonds. La vente d'options d'achat comporte également des risques. Le FNB peut notamment être tenu de vendre l'actif sous-jacent ou de régler en espèces un montant de la même valeur à un prix d'exercice inférieur au cours du marché. Les primes associées à la vente d'options d'achat couvertes ne peuvent pas excéder le rendement qui aurait été obtenu si le FNB avait investi directement dans les titres faisant l'objet d'options d'achat. Veuillez lire le prospectus du fonds pour en savoir plus sur ces risques et les autres risques qui y sont associés. 4 Le FNB utilise un modèle quantitatif ou des techniques qui pourraient ne pas produire les résultats escomptés pour diverses raisons, notamment : des erreurs ou des omissions dans les données utilisées par le modèle, les hypothèses ou facteurs utilisés dans le modèle, la pondération accordée à chaque hypothèse ou facteur dans le modèle, l'évolution des sources de rendement du marché et de risque de marché, la perturbation des marchés et les questions techniques liées à la conception, au développement, à la mise en œuvre et à la maintenance du modèle. Veuillez lire le prospectus du fonds pour en savoir plus sur ces risques et les autres risques qui y sont associés.

© 2026 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précédente. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Dix principaux titres du trimestre

AU 31 MARS 2026

Nvidia – Technologies de l'information	
Apple – Technologies de l'information	
Microsoft – Technologies de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Broadcom – Technologies de l'information	
Alphabet (cat. A) – Services de communication	
Alphabet (cat. C) – Services de communication	
Meta Platforms – Services de communication	
Berkshire Hathaway (cat. B) – Produits financiers	
J. P. Morgan Chase – Produits financiers	
Nombre total de titres	174
Dix principaux titres – Total	38,7 %

Répartition

AU 31 MAI 2026

Composition de l'actif ² (%)	Mois en cours
Actions étrangères	99,8
Liquidités et autres	0,3

Composition sectorielle (%)	
Technologies de l'information	38,4
Produits financiers	12,4
Services de communication	11,4
Industrie	9,3
Consommation discrétionnaire	8,8
Soins de santé	7,5
Énergie	2,9
Produits de première nécessité	2,7
Multisectoriel	2,5
Matériaux	1,7
Services collectifs	1,2
Immobilier	0,9

Stratégie du fonds

- Vise à accroître les possibilités de liquidités au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat.
- Offre une exposition au marché boursier pour un potentiel de croissance du capital à long terme.
- Vise à réduire la volatilité globale par rapport à l'indice S&P 500.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille
Anna Lester
Anthony Italiano
Eric Granat
George Liu
Shashi Naik

Date de création
29 juillet 2025

VL – Série B
11,22 \$ (au 30 juin 2026)

Actif combiné (toutes les séries)
8,8 millions \$
(au 31 mai 2026)

Ratio des frais de gestion – Série B
1,71 % au 30 septembre 2025

Codes du Fonds

DOLLAR CANADIEN		
Série B :	FSI	7899
Série F :	SF	7900
DOLLAR AMÉRICAIN		
Série B :	FSI	7905
Série F :	SF	7906

